

EDEC FILIÈRE GAZ C'EST PARTI!

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, et de la Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020), l'avenir des métiers du gaz pose de nombreuses questions et soulève beaucoup d'inquiétudes au sein des personnels de cette filière.

L'EDEC EST UNE DES RÉPONSES POSSIBLES, MAIS À QUOI ÇA SERT ?

L'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) est un accord pluriannuel conclu entre l'État et certaines branches professionnelles, dont la nôtre.

Sur la base d'un diagnostic partagé d'analyse des besoins, la négociation a débouché sur un plan d'action. Il a pour objectif d'**anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences** et de réaliser des actions concertées dans les territoires.

Dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels, il vise à renforcer l'employabilité, faciliter les gestions de carrière, fluidifier les recrutements et sécuriser la mobilité. C'est un outil de dialogue social autour des enjeux emploi/formation auquel nous adhérons.

FO Énergies et Mines, consciente de l'impact des choix économiques sur les emplois gaziers, est impliquée pleinement dans cette démarche afin d'**anticiper, sécuriser les parcours professionnels des salariés du service public du gaz.**

Cette implication se traduit par notre signature de cet accord et s'inscrit dans la durée avec la volonté affirmée d'agir pour la pérennisation des métiers du gaz, quels que soient les obstacles qu'il y aura à surmonter.



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org